

**Avis d'appel à candidatures pour la sélection d'un organisme de formation / Groupements de formateurs, pouvant assurer une formation certifiante en ISO 37001 pour le projet du « Mise en place du Système de management anti-corruption pilote de la ville de Tunis »**



**giz** Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH



## **TERMES DE REFERENCES**

**Avis d'appel à candidatures pour la sélection d'un organisme de formation / Groupements de formateurs, pouvant assurer une formation certifiante en ISO 37001 pour le projet du « Mise en place du Système de management anti-corruption pilote de la ville de Tunis »**

**Dernier délai de soumission : le 24/05/2024 à 18 h 00 GMT+1**

**Contrat N° : 81297498 – “Mise en place d'un système de Management Anti-Corruption au sein de la municipalité de Tunis”**

**Autorité contractante :** Association Internationale des Maires Francophones

**Cofinancé par :** la GIZ – Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit

**Bénéficiaire :** Municipalité de Tunis

**Avis d'appel à candidatures pour la sélection d'un organisme de formation / Groupements de formateurs, pouvant assurer une formation certifiante en ISO 37001 pour le projet du « Mise en place du Système de management anti-corruption pilote de la ville de Tunis »**



## Table des matières

<b>I- Contexte</b> .....	3
<b>Lot 1 : Animation de la formation</b> .....	6
<b>Lot 2 : évaluation</b> .....	7
<b>II- Méthodologie et Livrables</b> .....	9
<b>III- Modalités de mise en œuvre de l'appel à candidature</b> .....	10
<b>Qualification et expérience requise de l'équipe d'experts :</b> .....	11
<b>Durée de la mission</b> .....	12
<b>Dossier de candidature</b> .....	12
<b>Evaluation des propositions</b> .....	13
<b>Calendrier indicatif</b> .....	13

## **I- Contexte**

La Municipalité de Tunis, dans le cadre de son engagement envers l'amélioration continue de sa gouvernance et la mise en place d'outils de gestion des risques liés à la lutte contre la corruption, recherche un cabinet de formation spécialisé en ISO 37001, 37002 et 37008 pour accompagner le déploiement de son projet. Grâce au soutien financier de l'AIMF et du gouvernement du Québec, la municipalité a déjà entamé des démarches en 2020 et 2022, notamment par le biais d'une évaluation de la maturité de ses processus et d'une formation dispensée par l'École Nationale d'Administration Publique.

Dans la continuité de ces actions, la Municipalité de Tunis a signé un accord avec l'AIMF et la GIZ en juin 2023 pour le co-financement et la coordination du projet « Mise en place du Système de Management anti-corruption de la ville de Tunis ». Ainsi, la municipalité a désigné un groupement d'experts pour accompagner le déploiement du projet, en réalisant notamment le diagnostic et en concevant un système de management anti-corruption.

Le cabinet de formation sélectionné aura pour mission d'appuyer la municipalité dans la mise en œuvre des meilleures pratiques de la norme ISO 37001, 37002 et 37008 et de contribuer à la diffusion de ces pratiques au sein des équipes municipales en assurant une formation certifiée pour le compte de 10 à 15 personnes. Cette démarche s'inscrit dans une stratégie plus large de transparence et de prévention des risques de corruption, en collaboration avec les institutions étatiques et conformément à la stratégie Nationale de transparence et de lutte anti-corruption.

### **Objectif global du projet:**

À travers la mise en place d'un système de management basé sur la norme internationale ISO 37001 pour la municipalité de Tunis, l'objectif global de l'action est de promouvoir la gouvernance anti-corruption, de renforcer la bonne gouvernance et la confiance des populations en leurs institutions en s'appuyant sur le premier échelon de la vie démocratique, la municipalité.

## Objectifs spécifiques

1. **Acquérir une compréhension approfondie de la norme ISO 37001, 37002 et 37008:**  
Assurer que les participants maîtrisent les principes fondamentaux, les exigences et les meilleures pratiques liés au Système de Management Anti-Corruption (SMAC) conformément au référentiel international y relatif.
2. **Développer des compétences pratiques :** Fournir aux participants les compétences nécessaires pour mettre en œuvre et maintenir un SMAC efficace dans leur organisation, en mettant l'accent sur les aspects pratiques de la gestion anti-corruption.
3. **Préparer à la certification ISO 37001 :** Préparer les participants à réussir l'examen de certification ISO 37001 en leur fournissant les connaissances approfondies, les outils et les techniques nécessaires pour réussir l'évaluation.
4. **Fournir des études de cas pratiques :** Illustrer les concepts théoriques avec des études de cas concrets, permettant aux participants de comprendre comment appliquer les principes du SMAC dans des situations réelles.
5. **Promouvoir la sensibilisation et la responsabilisation :** Sensibiliser les participants aux risques de corruption et renforcer leur responsabilité individuelle dans la prévention et la détection des actes de corruption au sein de leur organisation.
6. **Évaluer l'impact de la formation :** Mettre en place une évaluation finale à l'issue de la formation à l'effet d'identifier les 3 personnes les mieux formées et de les accompagner pour la certification internationale ISO 37001.

## Resultats attendus

**R1 – Taux de maîtrise des référentiels ISO 37001, 37002 et 37008:** les personnes formées réussissent le test de niveau préliminaire pour la maîtrise des concepts de base du référentiel ISO 37001, 37002 et 37008.

**R2 –Niveau de satisfaction des participants :** Obtenir un niveau élevé de satisfaction des participants à l'égard de la qualité de la formation, mesuré par des évaluations post-formation, des retours d'expérience positifs, et une volonté déclarée de recommander la formation à d'autres.

**R3 –Adoption des bonnes pratiques :** Encourager l'adoption de bonnes pratiques anti-corruption au sein des organisations, mesurée par des initiatives spontanées des participants pour partager les connaissances acquises et influencer positivement leurs collègues et collaborateurs.

**R4 –Renforcement de la culture anti-corruption :** Évaluer le renforcement de la culture anti-corruption au sein de l'organisation participante, mesurée par des changements perceptibles dans les attitudes, les comportements et les valeurs liées à la lutte contre la corruption.

## **II – Description de la mission :**

La mission consistera à dispenser une formation approfondie sur les normes ISO 37001, 37002 et 37008, couvrant les aspects théoriques et pratiques liés à la mise en œuvre et à la gestion efficace d'un Système de Management Anti-Corruption. Les participants auront l'occasion d'approfondir leur compréhension théorique des normes ISO 37001, 37002 et 37008, en se concentrant sur des études de cas pratiques.

La formation sera animée de manière interactive, favorisant l'échange d'idées et de meilleures pratiques entre les participants. Elle se déroulera dans un environnement propice à l'apprentissage, dans un hôtel à Tunis, offrant une immersion totale dans le contenu de la formation.

La période prévue pour la mission est fixée au courant le mois de juin 2024, avec une évaluation prévue à la clôture de la session. Un examen de certification en ligne permettra d'attester du niveau de maîtrise acquis par les participants.

## **Phase 1 : Animation de la formation intensive:**

### **Fondations de la conception, implémentation et audit des Système de Management:**

Les apprenants n'ayant pas tous, les prérequis liés à la maîtrise des systèmes de management qualité en relation avec le référentiel international, une première séquence de formation devra être dédiée à cet apprentissage dans l'objectif de mettre tous les apprenants au même niveau de compréhension des concepts de base liés au système de management.

### **Les Séquences suivantes devront inclure, au moins, le contenu suivants :**

- \* Compréhension approfondie de la norme ISO 37001, ISO 37002 et 37008
- \* Méthodologie d'audit : périmètre d'audit, préparation de l'audit, conduite de l'audit
- \* Focus sur la réalisation des activités opérationnelles
- \* Évaluation des Performances et Processus de Certification

Cette formation devra offrir une approche complète de la norme ISO 37001, ISO 37002 et 37008 en mettant l'accent sur les compétences nécessaires pour mener des audits de systèmes de management anti-corruption.

Chaque journée de formation devra être structurée pour approfondir la compréhension des différentes sections de la norme, avec des séances interactives, des études de cas et des discussions pour renforcer les connaissances des participants.

Toutes les études de cas et séances interactives doivent être en relation avec l'activité des collectivités territoriales avec des cas concrets.

Une documentation de chaque séquence sera fournie aux apprenants en langue française.

#### ***Durée :***

entre 4 et 6 jours.

#### ***Résultats attendus :***

1. Compréhension approfondie : Les participants auront une compréhension approfondie de la norme ISO 37001 , ISO 37002 et ISO 37008 et de ses implications pour la gestion anti-corruption au sein de leur collectivité territoriale.

**Avis d'appel à candidatures pour la sélection d'un organisme de formation / Groupements de formateurs, pouvant assurer une formation certifiante en ISO 37001 pour le projet du « Mise en place du Système de management anti-corruption pilote de la ville de Tunis »**

2. Compétences d'audit renforcées : Les participants acquerront des compétences avancées en matière d'audit, en se concentrant sur la conduite d'audits de systèmes de management anti-corruption.
3. Application pratique : Les participants seront en mesure d'appliquer les concepts appris à des scénarios réels, grâce à des études de cas et des exercices pratiques.
4. Préparation à la certification : Les participants seront prêts à passer avec succès l'examen de certification, comprenant les aspects théoriques et pratiques de la norme ISO 37001.

***Facteurs clés de succès***

- Engagement de la direction : L'implication et l'engagement de la direction de la municipalité dans le processus de formation.
- Interaction active : La participation active des apprenants à travers des discussions, des exercices et des études de cas.
- Suivi post-formation : Mettre en place un mécanisme d'évaluation pour évaluer l'application des connaissances dans le contexte professionnel réel.
- Environnement favorable : Un environnement de formation propice favorisera une expérience d'apprentissage optimale.

**Phase 2 : évaluation**

**- Évaluation / Préparation à l'examen de certification:**

Une évaluation sera prévue à la clôture de la session de formation pour identifier les 3 lauréats qui bénéficieront de la phase de certification accréditée.

Suite à l'examen, une session de debriefing sera organisée pour permettre aux participants de comprendre leurs performances, de discuter des questions posées et des réponses attendues. Cette étape vise à fournir une rétroaction constructive, à clarifier tout point ambigu et à renforcer davantage la compréhension des participants.

Une journée supplémentaire de préparation à l'examen de certification sera fournie aux 3 lauréats de l'examen, et ce dans les 10 jours suivants la clôture de la phase 1. Cette formation pourra se dérouler en ligne.

**Avis d'appel à candidatures pour la sélection d'un organisme de formation / Groupements de formateurs, pouvant assurer une formation certifiante en ISO 37001 pour le projet du « Mise en place du Système de management anti-corruption pilote de la ville de Tunis »**

L'organisme de formation devra proposer le contenu et le temps nécessaires pour le déroulement de cette session de préparation à la certification.

**Objectifs Spécifiques :**

- \* **Évaluation Complète :** L'examen couvrira l'ensemble des domaines abordés pendant la formation, évaluant ainsi la compréhension globale de la norme ISO 37001/ ISO 37002 et ISO 37008.
- \* **Application Pratique :** Certains segments de l'examen seront axés sur des cas pratiques, permettant aux participants de démontrer leur capacité à appliquer les connaissances dans des situations réelles.
- \* **Réflexion Critique :** Le debriefing encouragera les participants à réfléchir de manière critique sur leurs réponses, favorisant ainsi une amélioration continue.
- \* **Feedback Personnalisé :** Chaque participant recevra un feedback personnalisé sur ses performances, mettant en évidence les points forts et les domaines à améliorer.
- L'objectif ultime du Lot 2 est de s'assurer que les participants sont non seulement bien préparés théoriquement mais aussi capables d'appliquer leurs connaissances de manière pratique lors de l'évaluation.

**Durée :** une journée

**Facteurs clés de succès**

- Préparation adéquate : Une préparation approfondie des participants pendant la phase d'animation de la formation est un facteur clé pour le succès de l'évaluation.
- Engagement actif : L'engagement actif des participants tout au long du processus de formation et d'évaluation est essentiel pour assurer la rétention des connaissances et la réussite de l'examen.
- Qualité de l'animation : Une animation de formation de haute qualité lors de la phase 1 contribue à une meilleure compréhension, ce qui impacte positivement les résultats de l'évaluation.
- Feedback constructif : Un debriefing bien géré offrant un feedback constructif aux participants contribue à une amélioration continue et renforce leur compréhension.

- Respect du calendrier : Le respect du calendrier établi pour les phases d'animation et d'évaluation est crucial pour garantir la cohérence et la progression fluides du programme.

## II- Méthodologie et Livrables

La méthodologie adoptée pour la formation certifiante en ISO 37001, 37002 et 37008 sera conçue selon une approche participative, visant à assurer une compréhension approfondie du contexte de la Municipalité de Tunis, des termes de référence et des objectifs du programme.

### Points Clés de la Méthodologie :

- Approche Participative : La méthodologie sera axée sur une approche participative, favorisant l'engagement actif des participants tout au long de la formation. Des mécanismes interactifs seront intégrés pour stimuler la participation.
- Compréhension des Termes de Référence : La méthodologie démontrera une compréhension approfondie des termes de référence, alignant chaque activité avec les exigences spécifiques de la norme ISO 37001.
- Objectifs Escomptés : Chaque étape de la méthodologie sera élaborée en tenant compte des objectifs escomptés de la formation, assurant une progression logique et une couverture exhaustive des thèmes.
- Cohérence du Plan de Travail : La cohérence du plan de travail sera un point central, avec une séquence logique des activités pour garantir une compréhension progressive des concepts liés à la lutte contre la corruption.
- Outils et Instruments : La méthodologie identifiera clairement les outils, instruments, et mécanismes qui seront utilisés pour faciliter l'apprentissage. Des supports pédagogiques variés seront intégrés pour répondre aux différents styles d'apprentissage.

### **Méthodes Pédagogiques :**

La formation utilisera diverses méthodes pédagogiques pour garantir une expérience d'apprentissage enrichissante et complète, notamment :

- Présentations Théoriques : Des sessions de présentation claires et informatives seront dispensées pour fournir les bases théoriques nécessaires.
- Cas Pratiques / Mises en Situation : Des études de cas pratiques seront intégrées, permettant aux participants d'appliquer les concepts appris à des situations réelles.
- Exemples à Analyser : L'utilisation d'exemples concrets facilitera la compréhension des participants en les exposant à des situations spécifiques liées à la norme ISO 37001.
- Paper Board / Échanges entre les Participants : Des sessions interactives avec l'utilisation de paper boards favoriseront les échanges entre les participants, encourageant la discussion et le partage d'expériences.

### **III- Modalités de mise en œuvre de l'appel à candidature**

Sont invités à participer à cet appel d'offres, des experts indépendants, des groupements d'experts, des cabinets de formation nationaux et internationaux, démontrant les garanties nécessaires pour assurer la réussite de la mission. Le processus de sélection sera géré par un comité de sélection conjoint AIMF / Municipalité de Tunis. Les candidats intéressés doivent déposer leurs offres avant la date limite de candidature spécifiée dans l'annonce de l'appel d'offres. L'évaluation des dossiers se fera en fonction des critères liés au profil et à l'expérience des participants notamment dans le contexte des collectivités locales.

Le soumissionnaire devra constituer une équipe dotée d'une expertise avérée dans la réalisation de missions similaires à celle envisagée pour la formation certifiante en ISO 37001. La présentation des références professionnelles de l'équipe, en lien avec le domaine de la formation sur les normes ISO, constituera un élément déterminant de l'évaluation du dossier.

**Avis d'appel à candidatures pour la sélection d'un organisme de formation / Groupements de formateurs, pouvant assurer une formation certifiante en ISO 37001 pour le projet du « Mise en place du Système de management anti-corruption pilote de la ville de Tunis »**

Le processus de sélection veillera à garantir que les candidats retenus disposent de l'expérience et des compétences nécessaires pour offrir une formation de qualité conforme aux attentes du projet.

### **Qualification et expérience requise de l'équipe d'experts :**

Les critères de sélection mis dans le cadre de cet appel d'offre sont :

- **Accréditation** : L'organisme doit être accrédité par une autorité reconnue dans le domaine de la formation et/ou de la certification ISO.
- **Expérience et Expertise** : le nombre d'années d'expérience doit être supérieur à 3 ans, avec des références clients semblables.
- **Qualifications des Formateurs** : Les formateurs doivent disposer de certifications ou qualifications pertinentes en relation avec le référentiel ISO 37001 et avoir une expérience pratique dans la mise en œuvre / l'audit des systèmes de Management anti-corruption.
- **Contenu du Programme** : Le contenu devrait couvrir les normes ISO 37001, 37002, 37008, avec des études de cas pratiques et des exemples concrets en relation avec le contexte des collectivités locales.
- **Langue de Formation** : capacité de l'organisme à dispenser la formation dans les langues requises, à savoir le français et/ou l'arabe.
- **Modalités d'Évaluation** : systèmes d'évaluation des compétences acquises tout au long de la formation, efficaces.
- **Capacité d'Adaptation** : Évaluation de la flexibilité de l'organisme à personnaliser la formation en fonction des besoins spécifiques du projet et en relation avec le contexte de la municipalité de Tunis.
- **Support Post-Formation** : Offre d'un support post-formation ou des ressources complémentaires à la formation.
- **Coût** : Des coûts transparents et incluant tous les éléments nécessaires à la formation.

## Durée de la mission

Entre 5 et 7 jours selon le programme.

## Dossier de candidature

Le dossier de candidature devra comporter:

- **Une offre technique composée de :**
  - Une brève lettre de présentation de la structure du soumissionnaire
  - Une lettre d'engagement solidaire et de désignation du chef de file, si la structure du soumissionnaire est un groupement d'experts indépendants.
  - Une note explicative sur la compréhension des termes de références de la mission;
  - Une présentation de l'approche méthodologique et de l'organisation de la mission ;
  - Une proposition de chronogramme par phase et par activité;
  - Les CVs détaillés et signés des experts membres de l'équipe,
  - Les références de l'expérience professionnelle exigée dans les critères d'expérience requises de l'équipe d'experts, ci-dessus ;
  - La copie des diplômes.
  
- **Une offre financière** comportant de façon précise les honoraires du soumissionnaire et tous les coûts estimés nécessaires pour le déploiement de la mission.

Les dossiers, rédigés en français, doivent être envoyés par courrier électronique exclusivement et en même temps aux adresses suivantes :

[n.gurdebeke@aimf.asso.fr](mailto:n.gurdebeke@aimf.asso.fr)

[j.guillaume@aimf.asso.fr](mailto:j.guillaume@aimf.asso.fr)

## **Evaluation des propositions**

Les critères d'évaluation sont les suivants :

<b>Critères</b>	<b>Points</b>
<b>Accréditation</b> : L'organisme est-il accrédité par une autorité reconnue ?	20
<b>Expérience et Expertise (Qualifications des Formateurs)</b> : Quelle est l'expérience de l'organisme dans la fourniture de formations ISO 37001 ? Références, années d'expérience, compétences spécifiques des formateurs. ( plus de 3 ans d'expérience)	30
<b>Contenu du Programme</b> : Le programme de formation est-il complet, pertinent et inclut-il des études de cas pratiques ? La documentation proposée est-elle pertinente? Les outils pédagogiques sont-ils adéquats?	15
<b>Langue de Formation</b> : L'organisme peut-il dispenser la formation en français et/ou en arabe ?	5
<b>Méthodologie d'évaluation des acquis</b> : Les mécanismes d'évaluation, y compris les évaluations continues et l'examen de certification, sont-ils clairement définis et efficaces ?	10
<b>Capacité d'Adaptation</b> : L'organisme est-il flexible pour personnaliser la formation en fonction des besoins spécifiques du projet de la municipalité de Tunis ?	5
<b>Coût</b> : La proposition financière est-elle transparente, compétitive et inclut-elle tous les éléments nécessaires à la formation ?	10
<b>Support Post-Formation</b> : L'organisme offre-t-il un support post-formation, tel que des sessions de suivi ou des consultations ?	5
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>

## **Calendrier indicatif**

- 06/05/2024 : TDR et Publication de l'appel à concurrence.
- 24/05/2024 à 18 h GMT+1 : Clôture du délai de réception des candidatures
- Du 27 au 30/05/2024: Dépouillement, identification de l'expert/groupement, négociation.
- 31/05/2024: signature du contrat et lancement de la mission

**Avis d'appel à candidatures pour la sélection d'un organisme de formation / Groupements de formateurs, pouvant assurer une formation certifiante en ISO 37001 pour le projet du « Mise en place du Système de management anti-corruption pilote de la ville de Tunis »**

Pour toute question ou information, le soumissionnaire peut adresser ses interrogations par écrit aux adresses ci-dessous :

[n.gurdebeke@aimf.asso.fr](mailto:n.gurdebeke@aimf.asso.fr)

[j.guillaume@aimf.asso.fr](mailto:j.guillaume@aimf.asso.fr)

Les soumissionnaires ayant communiqué leur offre de service recevront une copie du projet de contrat de service qu'ils devront retourner signé, avec la mention lu et approuvé, en complément de leur candidature, à l'adresse sus-indiquée.